



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
02.07.2013

L'an deux mille treize et le huit juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

N° 13/57

Absents : Mrs BOUDES, RAYNAL (excusé), RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), GALINIER (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE

Le règlement intérieur du service cantine nécessite une mise à jour.

- L'article 5.1 sera complété par : les repas pour les enfants qui ont quitté l'école pour raison de santé ne seront pas facturés.

Il sera ajouté un point 6.5 :

Adopté à l'unanimité

"A titre dérogatoire, le tarif applicable aux familles déménageant dans le courant de l'année scolaire sera maintenu si ce déménagement intervient après le 1^{er} avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier le règlement intérieur du service cantine comme indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire